



Lancement de l'édition 2025 du Grand Prix National de l'Ingénierie, l'unique concours national de la profession

Paris, le 2 avril 2025 – Organisé depuis 2006, le Grand Prix National de l'Ingénierie (GPNI) met au défi chaque année de nombreuses entreprises d'ingénierie pour la conception d'un projet ou d'un produit innovant dans les secteurs de l'industrie ou de la construction. En partenariat depuis sa première édition avec [Syntec-Ingénierie](#), le Grand Prix National de l'Ingénierie 2025 est organisé par le [ministère de la Transition Écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche](#) ainsi que le [ministère de l'Économie, des Finances, et de la Souveraineté Industrielle et Numérique](#), et [l'Académie des Technologies](#).

Le Grand Prix National de l'Ingénierie est né du souhait de valoriser les projets d'ingénierie à l'échelle nationale et de mettre à l'honneur la contribution et l'expertise des acteurs de la profession dans la réussite des grandes transitions.

Toute entreprise d'ingénierie, de tous secteurs d'activités et dimensions confondus, pourra présenter sa candidature au concours, dans l'une des catégories suivantes :

- **Pour une industrie décarbonée, compétitive, et résiliente**
- **Adapter l'existant pour lutter contre les causes et effets du dérèglement climatique**
- **Innover pour les transitions énergétiques et s'intégrer territorialement**

Ces trois catégories correspondent aux trois prix qui seront remis aux équipes des entreprises gagnantes.

En plus du Grand Prix, deux prix pourront être attribués aux deux catégories restantes.

Les candidatures des entreprises participantes au concours seront retenues, sous réserve que les projets respectent les critères suivants :

1. L'utilisation de méthodologies, de solutions, d'outils ou de technologies nouvelles dans la réalisation du projet.
2. La prise en considération par l'équipe d'ingénierie de la globalité des enjeux du projet (sociaux, sociétaux, environnementaux, économiques...).
3. L'apport spécifique de la fonction ingénierie à la faisabilité technico-économique du projet.
4. La prise en compte du changement climatique, dans ses dimensions d'atténuation ou d'adaptation, l'impact positif sur la biodiversité et plus généralement sur l'environnement.

La date de limite de candidature et dépôt de dossier est fixée au plus tard le 22 mai 2025 avant midi.

Monsieur Paul DELDUC, chef du service de l'IGEDD, assurera la présidence du jury à ce concours.

La cérémonie de remise de prix se tiendra à l'occasion de la Journée de l'ingénierie, cette année organisée le **mardi 21 octobre 2025, à la Maison Internationale de la Cité Universitaire de Paris.**

Les entreprises lauréates se verront recevoir un trophée ainsi qu'une production audiovisuelle de présentation de leur projet

Vous pouvez consulter les modalités d'inscription au concours sur le site internet de Syntec-Ingénierie, [en cliquant ici.](#)

À propos de l'édition 2024

L'an dernier, trois entreprises d'ingénierie ont été récompensées pour leurs projets, dans les catégories « Grand Prix », « Décarboner l'industrie » et « Innover pour les transitions énergétiques ».

Pour en savoir plus, [cliquez-ici.](#)

(Re)Découvrez le projet lauréat du Grand Prix 2024
La société d'ingénierie **INGÉROP** pour la conception d'une forêt urbaine, au cœur de la ville de Nice
(Cliquez sur les images ci-dessous pour en savoir plus.)



CHIFFRES CLÉS SUR L'INGÉNIERIE

- 362 000 salariés
- 92 000 entreprises
- 15% des collaborateurs travaillent à temps plein sur une mission en faveur du climat
- 91% des collaborateurs en CDI

À propos de **Syntec-Ingénierie** – www.syntec-ingenierie.fr

Avec près de 400 entreprises adhérentes et 13 délégations régionales, Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle de l'ingénierie. Elle fédère les entreprises de prestation intellectuelle scientifique et technique au cœur des enjeux environnementaux, industriels et d'aménagement des territoires. Présidée par Michel Kahan, Syntec-Ingénierie a pour missions de porter la voix de la profession, d'être l'interlocuteur de confiance de la puissance publique et des donneurs d'ordres privés, d'anticiper les changements et être force de propositions, et enfin d'accompagner les entreprises d'ingénierie dans les grandes transitions. En janvier 2024, Syntec-Ingénierie s'est dotée d'une feuille de route stratégique à horizon 2029 en 4 axes : transition écologique et énergétique, transition numérique, nouvelle donne industrielle et talents. Avec [Un autre monde est atteignable](#), Syntec-Ingénierie entend fédérer toute la profession en vue d'accélérer les grandes transitions.

Contact presse : Julie Ailleaume : 06 66 44 78 86 / j.ailleaume@syntec-ingenierie.fr

[Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche](#)

La ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines du développement durable, de l'environnement, du climat, de la lutte contre la pollution atmosphérique, de la protection de la nature et de la biodiversité, de l'eau, de la prévention des risques naturels et technologiques et de la sécurité industrielle, de la mer, du littoral et de la pêche maritime, de la forêt et du bois ainsi que de la promotion d'une gestion durable des ressources rares.

Pour l'ensemble de ses attributions, elle représente le Premier ministre, chargé de la planification écologique et énergétique, dans les négociations européennes et internationales, en concertation avec le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, et veille à l'application des accords conclus.

[Inspection générale de l'environnement et du développement durable \(IGEDD\)](#)

L'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) intervient dans les domaines "de l'environnement, du climat, du développement durable, de la transition écologique, du logement, de l'urbanisme, de la politique de la ville, de l'aménagement du territoire, du paysage, de la construction, de l'énergie, des transports, des risques naturels et technologiques et de la mer".

Elle contribue ainsi à la prospective, à la conception, au suivi de la mise en œuvre et à l'évaluation, à toutes les échelles géographiques, de ces politiques publiques. Elle assure également les missions d'audit et d'inspection des services du ministère. Ces activités se concrétisent par la production de rapports d'études (expertise, évaluation, aide à la décision), d'avis (sur tout document ou rapport) et de rapports d'inspection sur les domaines relevant de ses missions.

Contact presse : Mathilde Lambert : 07 61 02 36 01 / mathilde.lambert@developpement-durable.gouv.fr

A propos du [ministère de l'Économie, des Finances, et de la Souveraineté Industrielle et Numérique](#)

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement en matière économique, financière, de concurrence, de consommation et de répression des fraudes, d'économie sociale, solidaire et responsable ainsi qu'en matière d'industrie, de transition énergétique et d'énergie, de numérique, d'intelligence artificielle, de services, de petites et moyennes entreprises, d'entreprises de taille intermédiaire, d'artisanat, de commerce, de postes et communications électroniques, d'expertise comptable et de tourisme.

À ce titre, il définit les mesures propres à promouvoir la croissance et la compétitivité de l'économie française et à encourager et orienter l'investissement. Il prépare les scénarios macro-économiques pour la France et son environnement international. Il est chargé de la politique relative au financement des entreprises, au soutien de la création d'entreprises et à la simplification des formalités leur incombant. Il exerce la tutelle des établissements relevant des réseaux des chambres de métiers et de l'artisanat et des chambres de commerce et d'industrie. Il prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement en matière de comptes publics et de stratégie pluriannuelle des finances publiques, d'achats et d'immobilier de l'État. Il représente le Premier ministre dans les négociations européennes et internationales sur l'énergie, en concertation avec le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, et veille à l'application des accords conclus.

À propos de l'[Académie des Technologies](http://www.academietechnologies.fr) – www.academietechnologies.fr

L'Académie des technologies promeut un développement technologique au service de l'Homme, de l'environnement et d'un bien-être durable pour un progrès raisonné, choisi et partagé. Elle rassemble 379 personnalités élues, reconnues dans divers domaines : professionnels de la technologie, scientifiques, industriels, chercheurs, spécialistes de l'économie, des sciences humaines et des sciences de l'éducation touchant aux technologies.

Placée sous la protection du président de la République, elle émet des avis indépendants sur des grands choix technologiques et fournit des éléments de référence permettant d'éclairer le débat public.